

VOTRE PASSEPORT POUR L'AVENIR



Exigences entourant la formation aux métiers



En quête d'une carrière gratifiante?

Aimeriez-vous apprendre un métier tout en étant payé? Rêvez-vous d'une carrière qui fait appel à votre esprit et à vos mains? Voulez-vous travailler dans d'autres provinces? Le développement de carrière est-il important pour vous?

Une carrière dans un métier spécialisé peut être une expérience positive et gratifiante. La formation que vous recevez en cours d'apprentissage peut être votre passeport pour l'avenir.

L'apprentissage d'un métier spécialisé peut vous procurer un travail bien rémunéré. En combinant la formation pratique au travail et technique à l'école, vous pouvez obtenir un certificat professionnel. Votre expertise, votre formation et vos compétences approuvées par l'industrie seront ainsi officiellement reconnues et payées à leur juste valeur.

Comment ça fonctionne?

Vous pouvez commencer votre apprentissage en tout temps. D'abord, trouvez un employeur disposé à vous embaucher et à vous former en tant qu'apprenti. Ensuite, remplissez ensemble le formulaire de demande et de contrat d'apprentissage, et soumettez-le à Apprentissage Manitoba.

Une fois votre demande approuvée et votre contrat d'apprentissage enregistré, vous devenez un apprenti et apprenez à maîtriser les compétences du métier en travaillant étroitement avec des professionnels de l'industrie. Votre employeur vous versera un salaire pour le travail que vous accomplissez.

Environ 80 % de votre formation se déroulera auprès de votre employeur, à travailler et à apprendre les secrets du métier. L'autre 20 % consiste en de la formation technique que vous suivrez en classe d'un seul bloc chaque année ou selon un calendrier plus flexible. D'autres avenues sont aussi possibles selon le métier exercé (cours de jour ou de soir, cours à distance, etc.). Apprentissage Manitoba s'occupe de ce volet théorique de votre apprentissage, si bien qu'il n'y a pas de liste d'attente.

Obtiendrai-je un certificat?

Après avoir réussi votre programme d'apprentissage, vous recevrez un certificat professionnel confirmant votre titre de compagnon et prouvant que vous respectez les normes de l'industrie du Manitoba et que vous pouvez embaucher une apprentie ou un apprenti. La plupart des métiers vous qualifieront pour le Programme du Sceau rouge si vous obtenez une note de 70 % ou plus à votre examen. Cette mention vous procure une plus grande mobilité au Canada puisqu'elle prouve que vous répondez aux normes industrielles nationales.

À quels métiers ai-je accès par l'apprentissage?

Il existe une cinquantaine de métiers au Manitoba, qui figurent dans la grille des exigences entourant la formation aux métiers ci-après. La plupart de ces métiers vous rendent admissible au Programme du Sceau rouge ou sont reconnus dans d'autres provinces. Certains sont des métiers à reconnaissance professionnelle obligatoire. Cela signifie que vous ne pouvez exercer ces métiers de façon légale qu'en suivant une formation comme apprenti ou qu'en étant titulaire d'un certificat professionnel.

Quelle est la durée de l'apprentissage?

La durée de l'apprentissage varie, mais elle est répartie en moyenne sur quatre années et niveaux. Pour connaître le minimum d'heures d'expérience requises par année et par niveau, consultez la grille des exigences entourant la formation aux métiers.

Suis-je admissible?

Les apprentis d'aujourd'hui proviennent de tous les horizons et partagent un même degré de motivation et d'enthousiasme. On les retrouve dans un large éventail de métiers. Ils sont en quête d'un premier emploi, d'une nouvelle carrière ou d'une qualification officielle pour le travail qu'ils exercent.

Pour devenir apprenti, vous devez détenir un diplôme d'études secondaires ou une scolarité équivalente. L'obtention des crédits de 12^e année en anglais, en mathématiques et en sciences est recommandée pour la plupart des programmes de métiers. Si vous ne répondez pas aux exigences scolaires minimales, vous pouvez vous qualifier à titre de stagiaire du programme Accès; une mise à niveau pourrait être exigée.

Les élèves inscrits au secondaire (ou l'équivalent) peuvent entreprendre leur apprentissage en s'inscrivant au Programme d'apprentissage au secondaire. Les élèves de moins de 16 ans devront réussir le cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs.

Et les perspectives de carrière?

Les employeurs forment des apprentis au titre de compagnons parce qu'ils ont besoin d'employés compétents et productifs. Les entreprises investissent temps, énergie et argent dans votre formation. Si vous travaillez fort et apprenez bien, votre employeur voudra vous garder une fois votre apprentissage terminé.

À quoi ressemblent les salaires?

Durant votre apprentissage, vous recevez un salaire correspondant au moins au salaire minimum prévu par la loi et qui augmentera au fil de votre apprentissage. Le métier que vous apprenez est spécialisé et complexe. C'est pourquoi les personnes qui deviennent compagnons au terme de la formation par apprentissage obtiennent habituellement un salaire plus élevé que celles qui ne détiennent pas un certificat professionnel.

Renseignements :

manitoba.ca/tradecareers

apprenticeship@gov.mb.ca

1 877 97-TRADE (1 877 978-7233)

Winnipeg

111, avenue Lombard, bureau 100 R3B 0T4
204 945-3337 • téléc. : 204 948-2346

Brandon

340, 9^e Rue R7A 6X1
204 726-6365 • téléc. : 204 726-6252

Thompson

3, chemin Station, bureau 118 R8N 0N3
204 677-6346 • téléc. : 204 677-6789

EXIGENCES ENTOURANT LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

MÉTIER	Durée (en année, minimum)	Heures/année (en cours d'emploi et en classe pour compléter le niveau)	Formation technique (semaines par année)
INDUSTRIE			
Électromécanicien ★	4	1 500	8-8-8-8
Électricien industriel ★	4	1 800	10-10-10-10
Technicien en instrumentation et contrôle ★	4	1 600	10-10-10-10
Machiniste ★	4	1 800	9-8-8-8
- Machiniste sur matériel à commande numérique par ordinateur (CNC) (Formation préalable de machiniste ou d'outilleur-ajusteur)	1	1 800	10
Électricien en haute tension	4	1 600	10-10-10-10
Outilleur-ajusteur ★	4	1 800	9-8-8-9
Technicien en traitement des eaux (requiert les quatre sous-catégories du métier)	1+1+1+1		selon l'ordre d'apprentissage des sous-catégories du métier suivies
- Exploitant d'une installation de distribution d'eau	1	800	6
- Exploitant d'une installation de traitement d'eau	1	800	8
- Exploitant d'une installation de collecte des eaux usées	1	800	6
- Exploitant d'une installation de traitement des eaux usées	1	800	8
Soudeur ★	3	1 800	8-8-8
TRANSPORT			
Technicien de machinerie agricole ★	4	1 800	8-8-8-5
Compagnon – entretien d'aéronefs	4	1 800	9-9-9-9
Peintre d'automobiles ★	2	1 800	7-5
Mécanicien de véhicules automobiles ★	4	1 800	8-8-6-6
Mécanicien de moteurs diesel	3	1 800	9-7-6
Technicien en réparation et en révision de turbines à gaz	2	1 800	12-18
Technicien d'équipement lourd ★	4	1 800	8-8-7-5
Technicien d'équipement nautique et de matériel de plein air motorisé	3	1 800	9-9-9
Débosselleur-peintre ★	4	1 800	8-7-7-6
Technicien de wagon de chemin de fer	3	1 800	9-9-9
Technicien de véhicules récréatifs ★	3	1 600	8-8-8
Technicien de remorques de camions ★	3	1 800	8-8-8
Mécanicien de camions et transport ★	4	1 800	8-8-7-5
CONSTRUCTION			
Chaudronnier ★	3	1 800	8-8-8
Opérateur de treuil sur camion à flèche	2	1 250	7-5
Briqueteur ★	3	1 600	9-8-6
Ébéniste ★	4	1 600	9-9-8-8
Charpentier ★	4	1 800	10-8-8-8
Finisseur de béton ★	2	1 800	4-4
Manceuvre en construction ★	2	1 800	8-8
Électricien (construction) ★	4	1 800	10-10-10-10
Poseur de revêtements souples ★	3	1 400	7-7-0
Monteur d'installations au gaz (préalable : permis de monteur d'installations au gaz de classe « B ») ★	4	1 800	10-10-10-8
- Monteur d'installations au gaz résidentiel ★	2	1 800	10-10
Vitrier ★	4	1 800	6-6-6-6
Mécanicien industriel (de chantier) ★	4	1 600	8-8-8-8
Calorifugeur (chaud et froid) ★	4	1 800	6-5-5-5
Poseur de lattes (technicien de systèmes intérieurs) ★	4	1 800	6-6-6-6
Monteur de charpentes en acier (généraliste) ★	3	1 800	9-7-9
Horticulteur-paysagiste ★	4	1 500	9-9-9-8
Opérateur de grue automotrice ★	3	1 800	7-5-4
Peintre-décorateur ★	3	1 800	8-8-8
Plombier ★	4	1 800	10-9-8-8
Monteur de charpentes pour bâtiments industrialisés	2	1 800	9-10
Mécanicien en réfrigération et climatisation ★ - Commercial	4	1 800	9-9-9-9
- Résidentiel	3	1 800	9-9-9
Couvreur ★	3	1 400	7-6-6
Tôlier ★	4	1 800	8-8-8-8
Couvreur de toits inclinés (provincial)	2	1 400	7-8
Mécanicien en protection-incendie ★	4	1 800	9-9-9
Monteur d'appareils de chauffage ★	4	1 800	9-9-9-8
Opérateur de grue à tour ★	2	1 500	7-5
SERVICES			
Cuisinier ★	2	2 700	12-12
Esthéticien	2	1 600	1 060 heures
- Technicien en pose d'ongles	1	1 000	400 heures
- Technicien en soins de la peau	1	1 100	800 heures
Électrolyste	1	1 000	500 heures
Coiffeur-styliste ★	2	1 500	1 400 heures
Préposé aux pièces ★	3	1 800	8-8-6 (formation en ligne pour tous les niveaux)
Technicien en production de viande porcine	2	1 800	370 heures

★ Métiers inscrits au Programme du Sceau rouge

L'exercice de ces métiers exige une formation en apprentissage ou l'obtention d'un certificat professionnel.

Formation technique à l'extérieur de la province

FTO Une personne doit être inscrite à un programme de formation technique, ou l'avoir terminé, avant de commencer un programme d'apprentissage.

H La plupart des possibilités d'emploi sont offertes par Manitoba Hydro.

+ Utilisé en vue d'obtenir le certificat fédéral de technicien d'entretien d'aéronefs